

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**ARRONDISSEMENT****DÉPARTEMENT****COMMUNE DE MALZÉVILLE**

Nancy

CANTON

Meurthe-et-Moselle

Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021_058

Rapporteur : Gilles MAYER

Objet : **Nouvel organigramme des services et tableau des effectifs**

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	22	26	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Daniel THOMASSIN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Camille WINTER
Date de convocation			Excusé-es :
28 septembre 2021			
Date d'affichage			Absent-es :
11 octobre 2021			
Transmis en préfecture le			
7 octobre 2021			Agnès JOHN - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY
Rubrique : 4.1.1			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Gilles SPIGOLON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Un projet d'administration au service de la mise en œuvre du projet de la municipalité

La municipalité issue des élections de mars 2020 a présenté son projet de mandat aux habitants de la commune en octobre 2020 avec l'ambition de faire, d'ici 2026, de Malzéville, une ville encore plus solidaire et durable. Trois grands axes stratégiques ont ainsi été définis : l'éducation et les solidarités, l'animation de la vie locale, citoyenne et culturelle et enfin l'aménagement durable, l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Le maire a souhaité que la directrice générale des services s'en fasse le relais auprès de l'administration et la mobilise en faveur de sa mise en œuvre.

Dès lors, la direction générale a engagé une démarche de projet d'administration dès le mois de septembre 2020.

Le projet de l'administration a pour but de définir les objectifs qu'elle se fixe et son organisation afin de faire advenir le projet de mandat de la municipalité, de renforcer la qualité du service rendu aux usagers et enfin d'améliorer la qualité de vie au travail.

A l'issue d'un travail collectif mené en plusieurs étapes avec l'ensemble des agents et tenant compte des contraintes imposées par la crise sanitaire de la COVID-19, l'administration municipale a finalisé son projet en juillet 2021.

Cette démarche a bénéficié de l'appui du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Cet accompagnement a été mis en œuvre par le cabinet Management et territoires et a été mené en partie en inter collectivité avec la commune d'Essey-lès-Nancy dont l'administration est engagée dans une démarche similaire.

Le projet d'administration des services de la commune s'articule, in fine, autour de deux volets :

- Un ensemble de 10 projets que l'administration veut engager,
- Un volet relatif aux ressources humaines.

Concernant le volet programmatique, trois grands axes de travail ont été définis afin de construire une administration :

- ouverte sur son environnement
- proactive
- responsable et solidaire

Chacune de ces trois priorités est déclinée en objectifs opérationnels que l'administration va dorénavant conduire. Mettre en place la charte qualité Marianne, monter en compétences dans les démarches participatives, devenir une collectivité apprenante, s'engager dans une démarche d'administration écoresponsable, ... : ces objectifs sont présentés en détail dans le projet d'administration joint en annexe de la présente note.

Nouvel organigramme et modification du tableau des effectifs

Tenant compte de ces priorités de travail, plusieurs problématiques relevant des ressources humaines sont apparues. Ainsi, il est proposé à la fois de modifier le tableau des effectifs des agents municipaux et de définir un nouvel organigramme des services.

Le nouvel organigramme, annexé à la présente note, organise les services autour de la direction générale en quatre pôles de politiques publiques :

- Education et solidarités
- Vie locale, citoyenne et culturelle
- Ressources
- Aménagement durable, environnement et cadre de vie

Chaque pôle, qui sera dirigé par un responsable de pôle, est organisé en services et en missions. Un service relations avec la population et moyens généraux est directement rattaché à la direction générale des services, de même que la police municipale placée sous l'autorité du maire.

Il est également apparu nécessaire de créer et/ou de faire évoluer plusieurs postes au sein des services. L'objectif de ces modifications est d'une part de renforcer l'administration municipale et d'autre part d'actualiser les fiches de postes au regard des missions effectivement remplies par les agents et afin qu'elles intègrent les objectifs du projet d'administration.

Un emploi public est obligatoirement créé, modifié ou supprimé par le conseil municipal par le biais d'une délibération avec un avis préalable du comité technique. Elle précise notamment le grade correspondant au poste et le nombre d'heures hebdomadaires défini en fonction du besoin de la collectivité en terme de missions.

Ces emplois sont regroupés dans le tableau des effectifs : celui-ci constitue la liste des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non ; ils sont classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par durée hebdomadaire de travail.

Ainsi, il est proposé de créer les postes suivants à compter du 5 octobre 2021 :

- responsable du pôle vie locale, citoyenne et culturelle
- chargé-e de la mission optimisation des moyens
- chargé-e de la mission de gestion du patrimoine

Pôle	Service / Mission	Intitulé de l'emploi	Cadre d'emplois	Durée hebdomadaire
Pôle vie locale, citoyenne et culturelle		Responsable du pôle vie locale, citoyenne et culturelle	Attaché Rédacteur	35/35 ^{ème}
Pôle ressources	Mission optimisation des moyens	Chargé-e de la mission optimisation des moyens	Rédacteur	35/35 ^{ème}
Pôle aménagement durable, environnement et cadre de vie	Mission gestion du patrimoine bâti	Chargé-e de la mission de gestion du patrimoine bâti	Technicien	35/35 ^{ème}

De la même manière, tenant compte des objectifs du projet d'administration, les missions et intitulés des postes suivants évoluent :

Poste actuel	Nouveau poste
Pôle ressources	
Responsable du service ressources humaines et finances	Responsable du pôle ressources
Gestionnaire des ressources humaines	Chargé-e de la mission gestion des ressources humaines et de la qualité de vie au travail
Gestionnaire des ressources humaines	Chargé-e de la mission gestion des ressources humaines et de la qualité de vie au travail
Agent de gestion financière et comptable	Chargé-e de la mission finances et contrôle de gestion
Pôle éducation et solidarités	
Responsable du service affaires scolaires, sociales et associations	Responsable du pôle éducation et solidarités Directeur du CCAS
Coordinateur-trice du pôle scolaire	Responsable du service éducation jeunesse
Directeur-trice de la crèche familiale	Responsable du service petite enfance, directeur-trice de la crèche familiale
Conseillère sociale	Chargé-e de la mission solidarités, directeur-trice adjoint-e du CCAS

Poste actuel	Nouveau poste
Pôle aménagement durable, environnement et cadre de vie	
Responsable du centre technique municipal et du service urbanisme et environnement	Responsable du pôle aménagement durable, environnement et cadre de vie Directeur-trice adjointe des services
Responsable technique du centre technique municipal	Responsable du service équipements et espaces publics
Secrétaire du centre technique municipal	Assistant-e de direction du pôle aménagement durable, environnement et cadre de vie
Pôle vie locale, citoyenne et culturelle	
Coordinateur-trice du pôle vie locale, assurances et recensement	Responsable du service vie locale
Responsable du service culture et communication	Chargé-e de la mission culture et communication
Référente administrative de la vie associative et des assemblées des établissements publics rattachés à la ville	Chargé-e de la mission vie associative
Animateur-riche, assistant-e de prévention	Animateur-trice territorial-e
Pôle direction générale	
Responsable du service administration générale et du pôle vie locale	Responsable du service relations avec la population et moyens généraux

D'autres postes sont susceptibles d'évoluer à court terme dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel organigramme et du projet d'administration, notamment au sein des services relations avec la population et moyens généraux, éducation jeunesse, aménagement durable, environnement et cadre de vie et au sein de la direction générale des services. Ces évolutions seront définies au sein des services avec les agents concernés.

Vu l'avis favorable unanime du comité technique réuni le 22 septembre 2021,

Vu l'avis favorable de la commission finances et ressources humaines du 23 septembre 2021,

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

adopte le nouvel organigramme des services

valide le tableau des effectifs tel qu'annexé

certifie que les crédits nécessaires sont prévus au budget

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**